Stratégies d'adaptation différenciées à une crise climatique

L'exemple des éleveurs agriculteurs du centre sud Mauritanien .1969.1974.

Jean-Pierre HERVOUET
Centre ORSTOM. Ouagadougou

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

Résumé

Dans le monde sahélien mauritanien, les genres de vie, réponses culturelles à l'environnement, ont fourni des supports très inégaux aux stratégies adaptatives des hommes. La vision que les différents groupes humains avaient des éléments écologiques mais aussi leur degré de liberté politique et l'organisation de la production ont profondément marqué les troupeaux. Les groupes soumis ou ne portant qu'un intérêt commercial à l'élevage ont particulièrement souffert de la sécheresse tandis que des groupes indépendants et ayant fait passer les intérêts du cheptel en priorité n'ont perdu, relativement, que peu de bêtes.

Summary

In the Mauritanian Sahelian world, the ways of life — cultural responses to an environment — have furnished results of unequal value as regards the adaptative strategies of men. The views that the different groups of people have concerning ecological factors, but also their degree of political liberty and the manner in which they have organized their production, have deeply affected the composition of their herds. The submissive groups or those who have only a commercial interest in raising animals were particularly hard hit by the drought, while the independent groups who gave priority to protecting their herds lost, in general, but few animals.

A l'intérieur du monde sahélien, les différents genres de vie rencontrés, réponses culturelles à l'environnement, fournissent des supports très inégaux aux stratégies adaptatives des hommes. Leurs forces ou leurs faiblesses ont été particulièrement mises en évidence par la crise climatique récente qui fut un véritable révélateur de celles-ci. Pertes importantes en cheptel, abandon de certains styles de vie ou, au contraire, réussites dans la conservation d'un cheptel nombreux et adaptation des genres de vie aux conditions nouvelles, trouvent leurs bases dans les situations socioéconomiques qui prévalaient avant 1969 et qui déterminaient des rapports variables entre l'homme et l'espace. Une bonne connaissance de ces situations est indispensable à notre propos.

En Mauritanie, pays de 1 032 000 km², le désert ne couvre que 60 % de la superficie totale et 80 % environ des 1 040 000 hab. vivent dans la zone sahélienne qui vient s'appuyer sur les frontières du Sénégal et du Mali.

Au centre de ce Sahel mauritanien, s'étend un « pays » original à plus d'un titre : le *Trab el Hajra*, le « pays de la pierre », qui se prolonge au sud par le Guidimakha. La présence de deux puissants plateaux gréseux, le Tagant et l'Assaba, modifie profondément les conditions régionales sahéliennes en ayant permis l'installation d'un très dense réseau hydrographique fonctionnel (fig. 1). Nulle part ailleurs en Afrique sahélienne, on ne retrouve une telle densité d'oueds coulant chaque année, et ce, sous un climat typiquement sahélien où la pluviosité varie de 300 mm au nord à 600 mm au sud.

L'absence de nappes fossiles, au contraire de ce que l'on trouve à l'ouest (Brakna, Trarza) ou à l'est (Hodh), explique l'absence d'eau profonde. Par contre, le profil irrégulier du fond des oueds, sur des substrats anciens, le ruissellement concentré et donc l'infiltration dans des matériaux grossiers, provoquent la présence de très nombreuses nappes alluviales peu profondes, exploitées traditionnellement par les populations à l'aide de puisards.

Cette présence d'eau marque profondément les paysages. En effet la répartition de la végétation ligneuse et herbacée n'est pas zonale : elle s'organise en fonction de la présence de ces nappes qui influent aussi sur la composition des sols. Sols et eaux souterraines restent les facteurs limitant, ou au contraire, favorisant les activités agropastorales des populations de ce monde sahélien. Leur répartition explique les différenciations régionales.

Les meilleurs pâturages sont en général situés dans les zones sableuses, sur les sols brun rouge et bruns. Les étendues pierreuses et les ragg aux sols minéraux bruts ne donnent que de maigres pâturages, essentiellement aériens. Quant aux sols de bas-fonds, ils présentent, malgré leur faible superficie, un intérêt considérable en raison de l'existence de légumineuses et de la plus grande permanence dans le temps de produits comestibles verts. Des potentialités pastorales variables apparaissent dans la zone d'étude et on a tenté de mettre en rapport potentiel fourrager et disponibilité en eau¹ (fig. 1).

Trois grandes zones ont un potentiel hydrique supérieur au potentiel fourrager. Ce sont d'abord les vallées du Gorgol et de Monguel, encadrées, sauf à l'est, par des régions inexploitables faute d'eau. C'est ensuite le Guidimakha, au sud, qui profite d'une meilleure pluviosité et de bons pâturages en général, bien que le couvert arbustif y soit modeste et que les densités de population réduisent l'espace pastoral. Enfin, le Karakoro qui s'ouvre largement vers l'Afollé présente une association de zones inexploitables séparées par des pâturages où l'eau disponible ne peut permettre, sauf techniques pastorales anti-écologiques, une dégradation importante de la flore. Ces zones de l'Afollé et du Nouveau Monde, vers la frontière du Mali, se présentent comme des régions d'équilibre entre l'herbe et l'eau. Quant au vaste Aftout de M'Bout, s'il possède des eaux abondantes, elles sont mal distribuées. En effet, à côté de zones où le potentiel d'abreuvement est largement supérieur au potentiel fourrager, des zones inaccessibles faute d'eau se développent sur de vastes surfaces, alors que dans son ensemble, l'Aftout ne connaît que peu de bons pâturages.

Les zones les plus favorables à l'élevage sont le Karakoro et le Guidimakha qui s'ouvrent sur le Mali et l'Afollé.

Mais si l'élevage était et reste le pilier de la vie et de l'économie mauritanienne, l'agriculture, malgré les handicaps de la nature, assure une part croissante de la consommation nationale. Rares sont les groupes éleveurs qui n'ajoutent pas des ressources agricoles à l'apport de leur bétail. Cette agriculture reste soumise profondément aux aléas climatiques et a dû s'adapter aux différentes conditions offertes par la nature. Trois grands types decultures sont à distinguer en fonction des possibilités locales et des choix des populations :

- les cultures de décrue sur les berges du fleuve Sénégal et du Gorgol (walo) ;
- les cultures de décrue le long des oueds (tiangol) ;
- les cultures sous pluie (séno et riarwal), appelées, dans la littérature géographique du fleuve, cultures de diéri.

La distinction entre les types de cultures est faite non pas en raison des techniques agricoles différentes, mais surtout en raison de calendriers agricoles plus ou moins étalés dans la saison sèche, saison où le bétail nécessite, pour son entretien, une main-d'œuvre abondante.

Un vaste domaine septentrional s'individualise alors, qui, malgré des différences dans les valeurs agrostologiques, est dominé par une eau mal répartie et des possibilités agricoles assez réduites. Il regroupe les Agueilatt et le nord de l'Aftout. Plus au sud, dans l'Aftout et le nord du Guidimakha, les conditions s'améliorent, mais l'eau reste souvent rare. Par contre le Guidimakha central et méridional s'individualise par les larges possibilités qu'il offre aux activités agropastorales malgré l'amoindrissement des pâturages aériens. Le Karakoro peut lui aussi offrir de bonnes conditions d'accueil en raison de la juxtaposition de zones différentes offrant de larges possibilités aux interprétations des sociétés agropastorales.

^{1.} HERVOUET, J.P. « Types d'adaptations sahéliennes. L'exemple des éleveurs de la Mauritanie centrale méridionale. Thèse de 3e cycle, Univ. de Rouen.

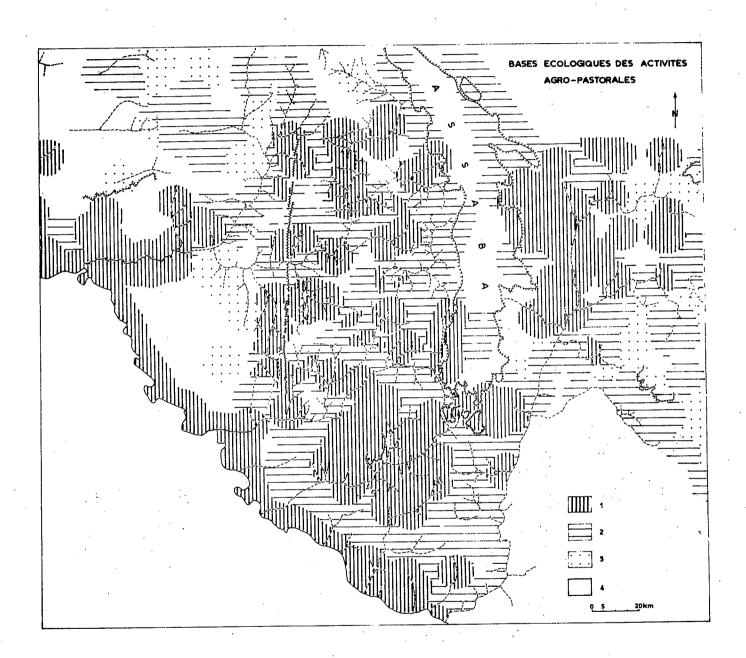


Fig. 1. – Rapport herbe-eau en saison sèche.

1. Potentiel d'abreuvement supérieur au potentiel fourrager.— 2. Potentiel d'abreuvement et fourrager en équilibre.— 3. Potentiel d'abreuvement inférieur au potentiel fourrager.— 4. Exploitation impossible faute d'eau.

Ce Sahel mauritanien central se présente, au total, comme une zone favorable aux activités agropastorales : il apparaît comme une mosaïque de petites régions permettant de nombreux choix de civilisation aux populations qui l'occupent.

I.— UN PAYS AUX LIMITES DE SES POSSIBILITES

A. LES HOMMES

Situé entre le Sahara et le Soudan, le Sahel mauritanien, et plus particulièrement le centre de celui-ci, connaît un peuplement fort varié. Cependant, la mosaïque ethnique actuelle n'existait pas de tout temps et est le fruit de l'histoire récente de la région.

La diversité des ethnies, des organisations sociales et des choix de civilisation fournissent d'autre part des supports très inégaux aux stratégies adaptatives des hommes. Il est nécessaire, sans entrer dans des détails, de les exposer pour mieux comprendre les réactions différenciées à la crise climatique récente.

1. Les groupes humains. Les manifestations extérieures de l'ethnie, habillement, habitat, etc. ne sont pas les phénomènes principaux de distinction qui restent les genres de vie et les traditions culturelles.

La vie des Toucouleur et des Sarakholé est dominée par l'agriculture. Les premières pluies et le début de la décrue mobilisent les énergies tandis que la saison sèche est la période des relations sociales. Les migrations de travail rapprochent aussi ces deux ethnies. Quant au Peul, s'il se déplace beaucoup à l'intérieur de son domaine, il ne le quitte que rarement. Chez lui, l'activité noble reste l'élevage, même si la part du travail consacrée à l'agriculture tend à croître. Chez les Maures, l'activité normale « doit » rester l'élevage tandis que la culture est confiée aux captifs. A cette activité première, s'ajoute le commerce, soit à l'intérieur des terrains de parcours, soit dans le territoire national, soit à l'étranger dans les villes comme Dakar, Abidjan, Saint-Louis, Louga, etc.

Erigée en territoire civil le 18 octobre 1904, la Mauritanie va connaître deux modes d'administration s'appuyant sur deux mondes traditionnels différents : les « Blancs » et les « Noirs ». L'importance du monde « blanc » va croître puisqu'il apparaîtra comme celui des Hommes libres, le monde noir étant celui des sujets.

La conquête française de la rive droite de la Mauritanie entraîne un fort mouvement de populations vers celle-ci. Les Toucouleur du Bosséa se lancent vers le Gorgol et le mettent en valeur. Les Peul seront, pour leur part, les auteurs du plus grand mouvement migratoire vers cette région. Si dès 1908, on pouvait estimer les Toucouleur à 6 000 dans la région étudiée², alors qu'ils sont environ 30 000 aujourd'hui, les Peul passaient durant la même période de 2 300 à plus de 40 000.

^{2.} Coup. 1908. Rap. polit. Kaédi.

	1942	1968	Population esti- mée 1972	Taux d'accroisse- ment 1942-1968 (annuel)
Peul	14 647	33 889	42 800	3,7 %
Toucouleur	22 146	33 835	37 000	1,7 %
Sarakholé	22 217	31 791	33 600	1,4 %
Maure	32 308	48 341	52 560	2,3 %
1	1			l

Tableau I.— Accroissement des populations par ethnies*.

(d'après les Cahiers de recensement)

Les Peul se présentaient ainsi rapidement, dans un monde dominé par les éleveurs, comme le deuxième groupe ethnique avec 23 % de la population en 1967 et près de 26 % en 1972, tandis que la part des Maure décroissait régulièrement de 40 % aux environs de 30 %³. Ces mouvements vont entraîner un peuplement nouveau en Mauritanie sahélienne centrale, qui, non seulement a modifié la répartition ethnique, mais

surtout introduit, ou, pour le moins, développé une activité nouvelle : celle de l'élevage bovin qui est presque une exclusivité peul.

Dans la subdivision du Gorgol⁴, les Peul représentaient en 1968 22,9 % de la population et possédaient 53,9 % des bovins⁵.

A Mbout	36,2% de la population, 88,2 % des bovins
Au Guidimakha	18,5 % de la population, 44 % des bovins
Au Karakoro	20 % de la population, 68.1 % des bovins

Aussi faut-il estimer que dans ce centre-sud mauritanien, trois bovins sur quatre sont proppriété peul, tandis que ces derniers gardent en plus, une partie du bétail des sédentaires.

La colonisation française a ainsi modifié les rapports interethniques à l'intérieur de l'espace considéré. En faisant disparaître le droit à la domination par la force des guerriers maure, elle a permis l'installation d'un groupe éleveur nouveau. Celui-ci, peul, est très important en raison de la place privilégiée qu'il occupe au niveau économique dans un monde où l'élevage reste une activité primordiale. Cependant, les humanités diverses que l'histoire fait cohabiter jouissent d'aptitudes variées à la mise en valeur des territoires concernés. Celles-ci s'appuient d'abord sur des techniques de contrôle de l'espace propre à chaque civilisation dont la rencontre entraîne des rapports politiques originaux dans des conditions naturelles spécifiques à l'intérieur du monde sahélien.

2. Rapports interethniques et contrôle de l'espace. Où que ce soit, les rapports politiques interethniques restent essentiels et c'est à travers eux que se découvrent les différentes possibilités d'utilisation des éléments naturels de l'espace.

^{*} Non compté le département de Kankossa.

^{3.} Non compté le département de Kankossa.

^{4.} Kaëdi-Monguel.

^{5.} Chiffres des recensements administratifs.

La colonisation, en adoptant deux attitudes administratives, a modifié les schémas de contrôle traditionnel de l'espace, dans lesquels s'inscrivent les rapports entre groupes. Au pays « noir », la terre fut accordée à celui qui la mettait, ou pouvait la mettre en valeur. Il en fut de même lorsque l'espace était occupé par de faibles tribus maure non organisées. Au pays « blanc » la terre demeura aux anciens propriétaires, sans qu'il soit possible aux nouveaux venus d'accéder à la propriété ou au contrôle de l'espace. La situation contemporaine est la suivante.

La société maure impose le plus puissamment son contrôle de l'espace. Si les tribus maure apparaissent multiples, leur indépendance réciproque n'est pas toujours la règle, loin de là. De nombreux liens de vassalité et de suzeraineté ont été forgés au cours de l'histoire troublée de ce monde originellement nomade. Une organisation socio-politique hiérarchisée a été mise sur pied, à l'intérieur de laquelle s'opposent et se complètent deux groupes de base essentiels : les hommes libres et les captifs. Cette organisation inégalitaire comprend de nombreuses variantes qui sont fonction du rapport numérique entre les groupes sociaux mais aussi du pouvoir réel qu'exerce le groupe dominant sur les captifs et anciens captifs. Il apparaît que seules les grandes tribus guerrières et maraboutiques qui continuent à former de vastes confédérations exercent un réel contrôle des hommes et de la nature. Les tribus isolées demeurées nomades ou semi-nomades ne possèdent qu'un faible pouvoir de contrôle des puits, des terres et des pâturages. Quant aux Maure Littama, sédentarisés après avoir perdu leur cheptel, ils se comportent comme des populations noires de cultivateurs. Cependant à quelque niveau de puissance politique que l'on se place, l'opposition sociale reste entre les activités nobles — l'élevage — et des activités à caractère servile : le travail de la terre. Ce dernier apparaît comme un symbole de captivité.

La vie de chaque jour des Maure, leurs activités sont d'abord commandées par la place dans la hiérarchie sociale. Plus on y est bas, plus on est lié à la culture et l'espace de vie est alors très réduit autour d'une terre inondable et d'un point d'eau. Si l'espace de vie du monde pastoral maure est beaucoup plus large que celui des cultivateurs, il n'en demeure pas moins vrai que son ampleur reste dépendante de la puissance politique du groupe en fonction de son aptitude à contrôler l'espace. Certains peuvent nomadiser du Tagant au sud de l'Aftout ou vers le Mali, tandis que d'autres sont confinés sur des espaces réduits. Dans ce monde maure où l'idéal est celui du pasteur, l'opposition fondamentale demeure entre la terre et l'animal, entre le cultivateur et l'éleveur. Le cultivateur par la nature servile de son activité est encore plus bloqué aux basses échelles de la hiérarchie sociale depuis la « libération » qui l'a coupé des activités pastorales « nobles » auxquelles il était associé dans la société traditionnelle.

C'est dans ce canevas très mobile et fluctuant que se sont infiltrés, depuis le début du siècle, de très nombreux groupes peul. Leur organisation interne mais aussi leurs rapports avec les tribus autochtones sont fort variables. Face aux nouveaux venus, le milieu maure s'est comporté comme un cadre d'accueil plus ou moins rigide suivant le pouvoir qu'il exerce sur l'espace. Quant au pouvoir d'adaptation et de modification de l'environnement du groupe accueilli, il dépend de sa force de réaction liée à ses structures d'organisation plus ou moins larges et hiérarchisées.

Ainsi les Foulbé diéri « infiltrés » dans l'Aftout de Mbout à partir de 1914 environ, chez lesquels le seul pouvoir réel est celui du chef de « galle », du chef de famille, ont-ils été incapables de maîtriser le moindre élément écologique de l'espace contrôlé par les puissantes tribus maures Chrattit et Tadjakant. Tout leur échappe : les points d'eau et la terre. Leur genre de vie s'en est trouvé modifié et ils vivent confinés sur un espace très limité. Leur élevage tourne à peu de distance des points d'eau et est complété par quelques médiocres cultures de niarwal.

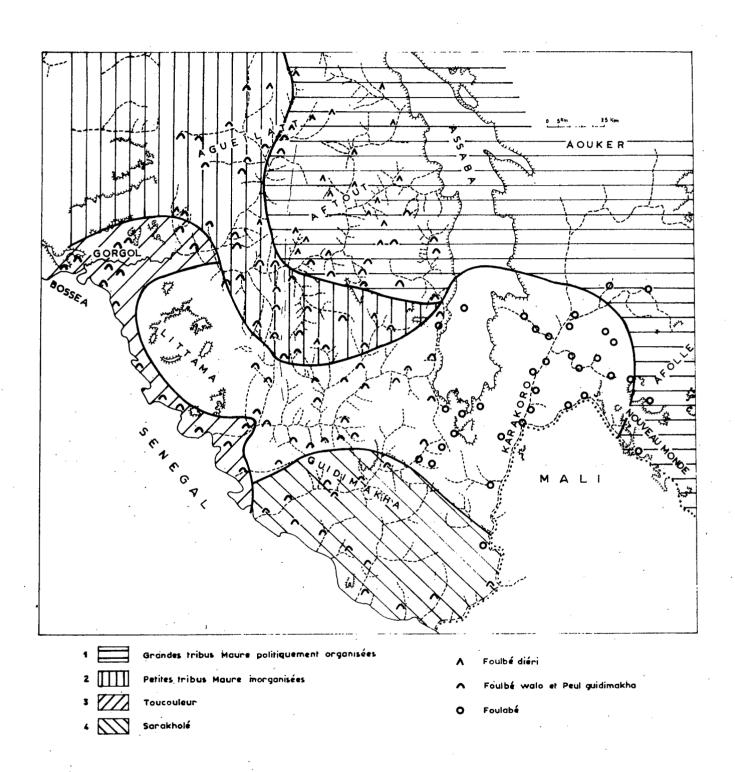


Fig. 2.— Aires d'accueil des Peul.

Les Foulbé « walo », ayant longtemps séjourné sur le fleuve, s'y sont dotés d'une organisation de type villageois qui leur a permis d'acquérir une puissance de contrôle supérieure. S'ils ont peu pénétré en milieu Chrattit et Tadjakant, ils se sont installés sur ses marges où ils ont pu obtenir, en propriété, la terre et l'eau. Ils ont pu réaliser une association intime entre la culture et l'élevage.

Le cas des Foulabé ayant migré vers 1940 vers le Karakoro est différent. Ils disposent d'une organisation villageoise et lignagère beaucoup mieux structurée que celles de leurs cousins walo et diéri. D'autre part, ils ont pénétré un monde où aucun pouvoir n'avait organisé l'espace. Tout au plus avaient-ils été dominés par des Zbeïratt razzieurs aujourd'hui bien affaiblis. C'est à travers ces éléments favorables que les Foulabé ont donné de l'espace et de ses composants l'interprétation la plus large de tous les habitants de ce Sahel du Centre mauritanien. L'espace foulabé est en effet organisé à parts à peu près égales entre les pâturages, la terre agricole et le puits, dans un milieu qui progresse constamment vers l'est.

Quant aux Peul du pays sarakholé, leur élevage est limité à des horizons de cultivateurs et ils sont presque intégralement sédentarisés.

Trois grandes zones se distinguent alors (fig. 2):

- un pays « noir » où la propriété n'est pas soumise au pouvoir des éleveurs ;
- un monde « blanc », où les nouveaux venus n'ont pas accès à la propriété du sol et des points d'eau ;
- une région foulabé où aucun pouvoir n'avait réellement organisé l'espace et où les Foulabé ont pu s'installer sans avoir à subir de fortes contraintes extérieures.

Restent alors des zones moyennes où ni le pouvoir blanc ni le pouvoir des sédentaires noirs de dominent. C'est le cas des Agueilatt ayant échappé au pouvoir des Chrattit⁶. C'est ensuite le das des marges de l'Aftout, où se côtoient villages chorfa et peul.

B. LES STRATÉGIES D'UTILISATION DE L'ESPACE SAHÉLIEN

Les différences entre les divers groupes humains sont énormes, que ce soit l'importance du cheptel, ou les techniques pastorales utilisées. Ces techniques sont conditionnées par la vision que l'homme a de l'espace et de son troupeau et par le niveau des forces productives. En retour, ces techniques influent sur l'attitude de l'homme face à son milieu environnant.

Il est très difficile d'estimer le cheptel utilisant la zone sahélienne mauritanienne. En effet de nombreux troupeaux recensés dans les départements septentrionaux utilisent les pâturages du sud. On peut toutefois penser que la zone étudiée ici fait vivre 550 000 bovins (26 % du total mauritanien) et environ 1 million d'ovins et caprins. D'après les chiffres administratifs, ce cheptel était en augmentation constante depuis 1950, avec des taux annuels de près de 6 % pour les bovins et de près de 5 % pour les ovins-caprins, les camélins restant fort peu nombreux en raison de l'humidité.

^{6.} Tribu guerrière d'origine berbère.

1. Mouvements de troupeaux. L'intégralité du cheptel régional ne se déplace pas au cours de l'année; même si l'on ne fait pas intervenir les animaux des populations sédentaires, moins de 50 % des unités bovines sont mobiles, si l'on considère comme fixes les troupeaux ne se déplaçant qu'à la recherche de pâturages en demeurant autour du même point d'eau. Les disparités sont grandes d'un groupe à l'autre, tant au point de vue de la proportion du cheptel mobile que des distances parcourues: c'est ce que montre clairement le tableau II.

DISTANCES EN KM	Inférieures à 25 km	25 - 50 km	50 - 75 km	75 - 100 km	Plus de 100 km
CHEPTEL PEUL					
Foulbé diéri	98,8	1,2	_	_	_
Foulbé walo	72,5	15,1	2,4	9,8	_
Foulabé ould yenje .	37,2	29,2	17,3	9,4	6,7
Foulabé kankossa	40	16,2	20,5	11,1	11,9
CHEPTEL MAURE (Bovin et ovin-caprin)					
Bovin	35,8	37,6	26,4		
Maures du Gorgol { Ovin-caprin	38,1	36,9	24,9	_	_
Bovin	8,9	_	_	19	71,8
Chrattit (Ovin-caprin	9,8	· 	_	9,8	80,2
Bovin	37,7	8	54,2		
Maures de Mbout { Ovin-caprin	45,2	1,54	53,2		_

Tableau II.— Distances parcourues par le cheptel suivant les groupes (pourcentage du cheptel bovin).

En général, les mouvements de troupeaux peul s'effectuent durant la saison sèche, mais les modalités de transhumance sont variables. Les périodes de départ sont en effet fort diverses. Une caractéristique première sépare troupeaux peul et maure : les premiers sont les plus proches des cultures en hivernage et c'est le contraire qui se produit chez les Maure : les Peul ne connaissent pas de division sociale du travail alors qu'elle est de règle chez les Maure, qui pratiquent, en outre, une transhumance d'hivernage.

Il a été montré⁷ l'importance des systèmes de production et d'organisation sociale dans le type de mobilité adopté par les éleveurs. Pour schématiser l'on peut dire que, d'une part, seuls les groupes libres peuvent choisir leurs mouvements et les effectuer et, d'autre part, que le choix du

^{7.} HERVOUET, J.P. Op. cit.

mouvement du cheptel est dans la dépendance du groupe à l'égard des forces de production. Ainsi il est très difficile à un Peul diéri qui n'a aucun contrôle des points d'eau et des pâturages de se déplacer. La culture de zones inondables à récoltes tardives peut empêcher des mouvements du troupeau en saison froide si le groupe socio-économique de base ne jouit pas d'une main-d'œuvre suffisante. En d'autres termes : à milieu écologique et politique équivalent, la pratique d'une agriculture exigeante en main-d'œuvre après l'hivernage, impose aux sociétés pastorales qui la pratiquent une organisation sociale suffisamment large pour pouvoir pratiquer la division du travail seule capable d'assurer un encadrement acceptable du cheptel.

Les mouvements de troupeaux ont des finalités diverses qui se déduisent généralement des distances parcourues. De très faibles mouvements traduisent souvent la recherche de l'eau, alors que les grands mouvements, supérieurs à 75 km, traduisent la recherche de l'herbe. Pour les déplacements intermédiaires, les recherches sont mélangées, allant de l'eau à l'herbe en passant par des préoccupations plus commerciales (recherche de mil, de commercialisation du lait, etc.).

2. L'occupation de l'espace. Une certaine coïncidence apparaît entre terres cultivées et mouvements du cheptel. Des zones attirent, en saison sèche, plus d'animaux que les ressources naturelles ne peuvent en entretenir. Ceci montre l'importance de l'économie agricole dans nombre de sociétés agro-pastorales et pose le problème de l'équilibre entre le milieu et son exploitation.

Ainsi les vallées de Monguel et du Gorgol, où les champs sont nombreux, concentrent un cheptel important. Les pâturages sont surexploités dans un contexte de faible mobilité et la dégradation est rapide. On retrouve le même phénomène d'association de terres inondables et de pâturages dégradés tout au long du Gorgol noir, jusqu'au pied de l'Assaba, et sur ses affluents de rive gauche. Vers le sud, la production agricole croît, mais le sud de l'Aftout et le nord du Guidimakha doivent aussi entretenir de très nombreux troupeaux venant en saison sèche (fig. 3) et les dégradations se font là aussi sentir malgré une meilleure pluviométrie. Le Sud-Guidimakha, moins riche en points d'eau à fort débit, apparaît comme relativement plus équilibré et moins menacé de désertification, d'autant plus que les troupeaux ont la possibilité de se déplacer vers le Sénégal et le Mali. Le Karakoro, à l'est de l'Assaba, apparaît comme original. Pays sableux avant les roches de l'Afollé, c'est la région des cultures sous pluies des Foulabé. Les pâturages sont partagés entre Foulabé et Maure. Les installations fixes des premiers sont nombreuses à proximité des gros points d'eau, mais de très importantes transhumances vers le sud-est, zones où l'eau disponible limite la capacité de charge, permettent un très bon équilibre entre exploitation et ressources.

Aussi seules les marges de l'Afollé sont, avant la sécheresse, exploitées d'une façon équilibrée. Dans la vallée du Karakoro, cultures de Séno, quelques cultures d'oued et une forte dispersion du cheptel en saison sèche, permettent des niveaux économiques élevés en respectant les conditions écologiques. Il n'en va pas de même au Guidimakha et au Gorgol qui, à côté de fortes productions céréalières, concentrent des troupeaux excessifs pour la préservation des pâturages. Quant à l'Aftout, il souffre lui aussi du surpâturage. Les niveaux de vie y sont bas, les cultures d'oued permettent des productions satisfaisantes, mais les prélèvements effectués par les « maîtres » Chrattit et Tadjakant, diminuent profondément le pouvoir économique des groupes cultivateurs tout en entraînant la fixation de troupeaux, trop nombreux en saison sèche, à proximité de gros points d'eau et des adabaye⁸. Les Foulbé diéri, « prisonniers » de l'Aftout, qui ne cultivent pas les oueds, souffrent, avec leurs troupeaux, de cette dégradation du milieu.

^{8.} Villages de culture maure.

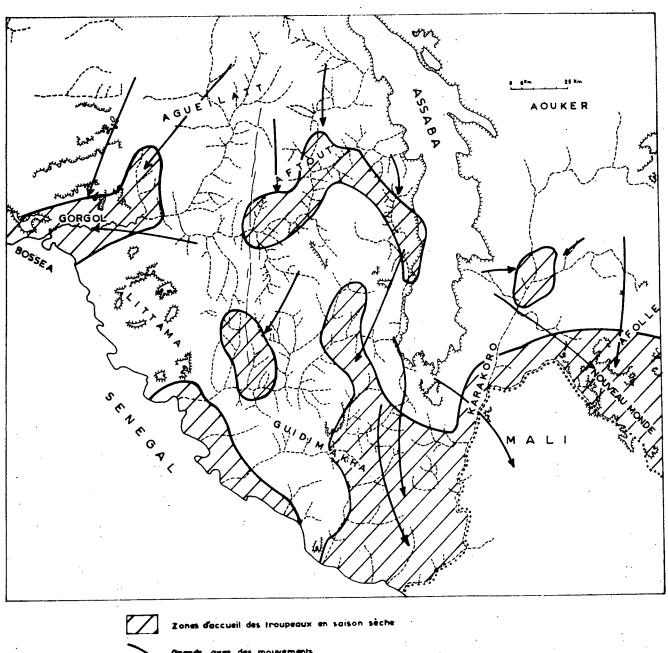
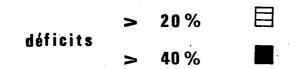


Fig. 3.— Zones d'accueil des troupeaux en saison sèche.

Les SECHERESSES depuis 1935



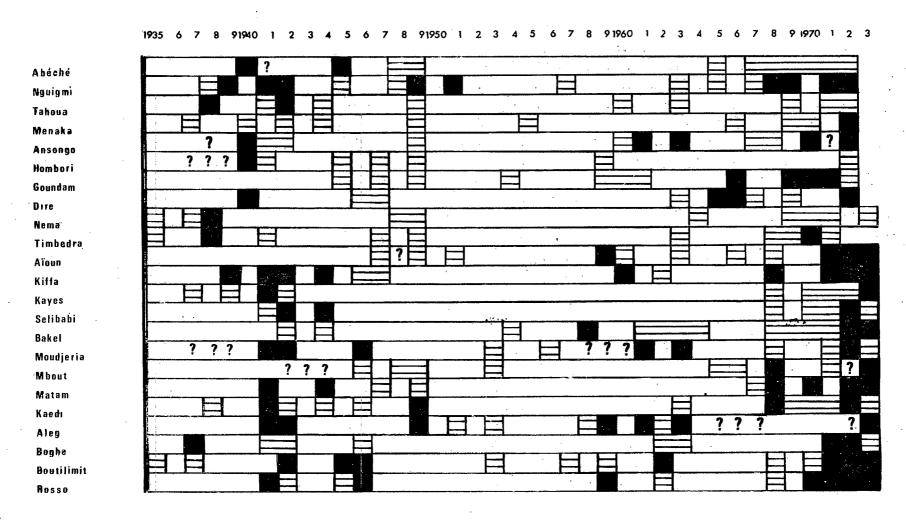


Fig. 4.— Les sécheresses depuis 1935.

En définitive, l'exploitation de l'espace en cette période précédant la crise climatique, et les équilibres écologiques sous-régionaux qui en découlent, sont dans la dépendance des choix effectués par les groupes socio-culturels et d'abord par ceux disposant du pouvoir politique qui déterminent les possibilités des populations dominées. Aucune population n'est ici étrangère aux préoccupations de production céréalière, si ce n'est le groupe diéri. La culture du mil détermine les mouvements de fin d'hivernage des Maure occidentaux peu puissants, impose les points de fixation des Foulbé walo, des Foulabé et des Peul méridionaux ; elle est aussi la raison des mouvements des grands groupes maure que l'on pourrait penser exclusivement pastoraux. Il est possible d'affirmer que ce sont les groupes qui ont la vision la plus large des éléments écologiques constituant l'espace qui bénéficient du niveau économique le plus élevé. Cette vision s'appuie sur une organisation sociale permettant la division du travail en dehors de classes sociales.

A l'arrivée de la sécheresse, la presque totalité du territoire concerné ici était saturée par l'exploitation agro-pastorale. Seuls les groupes maure faisaient appel à une économie extérieure, par le biais des migrations de travail pour tenter de conserver un niveau de vie se dégradant. Cependant cette tentative d'adaptation à des conditions nouvelles prive l'économie traditionnelle d'une part de sa main-d'œuvre la plus active : 20 % des hommes adultes de la société béïdane de Monguel sont absents des campements⁹. Cette recherche de revenus monétaires aura des conséquences nombreuses au cours de la sécheresse 1969-1973.

II.- STRATEGIES D'ADAPTATION A LA SECHERESSE

A. LES SÉCHERESSES

Il est difficile, aussi bien à travers les chiffres qu'à travers la tradition orale, de se faire une idée de la gravité relative des différentes sécheresses que le Sahel mauritanien a connues. Ce qui est certain, c'est que les années sèches des environs de 1913 et celles des années 40 demeurent dans les mémoires. Mais c'est surtout la première crise qui a marqué. Ce fut *Itande Maro*, l'année du riz, ainsi dénommée en raison des distributions effectuées par l'administration française sur le haut fleuve et au Sénégal oriental d'où les Foulabé sont originaires. Cette saison fut appelée *Erzen* par les Maure régionaux, du nom du *Boscia senegalensis* dont les populations ont consommé le fruit pour survivre. Il faut aussi noter que les environs de 1913, aussi bien que la période de 1941-42, furent des époques de remise en mouvement des populations peul : pénétration d'abord en Mauritanie puis, durant la seconde période, migration vers des zones nouvelles. C'est alors que les Foulbé diéri pénètrent profondément dans le monde fortement organisé par les Chrattit et les Tadjakant de l'Aftout de Mbout. Ce fut aussi la période où le peuplement du Karakoro par les Foulabé se mit en place.

Il serait vain de voir dans ces périodes difficiles les seules causes de ces mouvements. La pression démographique et animale au sud, la pacification à l'est peuvent aussi être des éléments majeurs d'explication. Cependant Foulbé diéri comme Foulabé ont recherché des terres « neuves », non surpâturées, dont les pâturages supportaient mieux une crise climatique, tandis que les zones densément peuplées et occupées apparaissaient comme répulsives. D'autre part, les sécheresses ont pu modifier les rapports interethniques, et la sécheresse récente le prouve encore. Cette modification intervient indirectement par transformation des rapports de production à l'intérieur de la

^{9.} SANTOIR, Ch. « Les migrations maure au Sénégal ». ORSTOM, Dakar, ronéot., 1974.

société maure. En effet, les crises climatiques ont poussé les grandes tribus maure à la libération d'une partie de leurs captifs qui apparaissent en période de crise comme inutiles et coûteux. Le maître maure a en effet l'obligation de nourrir, vêtir et marier ses captifs. Elles allaient donc dans le sens de la politique française qui avait créé les villages « liberté ». Devant l'affaiblissement de la production tant animale qu'agricole, les tribus Chrattit et Tadjakant se sont séparées d'une partie de leurs Haratin qui sont partis vers le fleuve Sénégal ou les villes. Cette attitude, en affaiblissant le pouvoir de production pour la période post-sécheresse, a permis à certains groupes peul des marges du pays Chrattit d'obtenir des terres, qui ne pouvaient plus être mises en valeur faute de main-d'œuvre, et ce, moyennant rétribution. C'est le cas des Foulbé walo dans les années 1940 et des Foulbé diéri à partir de 1972. D'autre part, il apparaît constamment que le cheptel bovin maure est plus touché par une sécheresse que celui des Peul. Privés de lait et d'animaux, les Chrattit et les Tadjakant ont pu accorder l'usufruit de pâturages et de points d'eau à des Peul, à l'intérieur de leur domaine, là encore moyennant rétribution en lait et en bœufs. C'est ce qui a permis aux Foulbé diéri de pénétrer l'Aftout vers 1941-45.

Ainsi, il semble que les périodes de sécheresse aient joué, dans ce monde d'éleveurs de la Mauritanie centrale, au bénéfice des nouveaux venus, en affaiblissant les moyens de contrôle de l'espace des populations les plus anciennement installées.

1. La sécheresse récente. De nombreux auteurs ont montré que la sécheresse qui vient de se dérouler n'est pas exceptionnelle et qu'elle s'inscrit, comme celles de 1913 et de 1940-42, dans une zone climatique dont la caractéristique première est l'irrégularité.

Il y a d'autre part une grande difficulté à définir une période sèche car l'on se réfère généralement à un déficit de la pluviométrie annuelle par rapport à une moyenne qui demeure arbitraire en raison du faible nombre d'années d'observation : 30 en moyenne. En fait, c'est moins la quantité d'eau tombée que sa répartition au cours de la période végétative des plantes qui importe. L'idéal serait de pouvoir définir une sécheresse comme étant une période où les plantes ne peuvent arriver normalement à maturité, que ce soit par mauvaise répartition des pluies ou par quantités trop faibles de celles-ci. Il est cependant difficile d'approcher le problème de la sécheresse par ce biais en raison d'un manque d'information et force est de se référer à des moyennes.

L'analyse du tableau climatique (fig. 4)¹⁰ permet de mieux situer les phénomènes climatiques récents à l'intérieur des trente-huit dernières années tout en sachant que lorsque les chiffres existent, 1913 constitue l'année des records inférieurs.

La marque primordiale de la sécheresse 1969-1973 est son extension généralisée. Aucune station n'a connu de pluies « normales », ce qui aggrave les conséquences du déficit en interdisant aux populations et au bétail de « jouer » sur les variations spatiales de la pluviométrie, l'ensemble de la zone étant touché et la végétation durement éprouvée.

La sécheresse débuta en Mauritanie sahélienne avec un fort déficit en 1968 tandis que 1969 et 1970 se comportaient comme des années de transition. 1971 voyait le déficit s'aggraver avec 20 à 40 % de moins que la normale. Le maximum de la crise se situe en 1972 et en 1973 où les déficits furent supérieurs à 60 %. La Mauritanie sahélienne est alors apparue comme particulière-

^{10.} HERVOUET, J.P. Op. cit. Les calculs ont été effectués à partir des relevés pluviométriques disponibles à l'ORSTOM « Hydrologie » (Paris), ainsi qu'à l'ASECNA.

ment touchée. Nulle part en Afrique sahélienne et sur une vaste zone le déficit pluviométrique n'a été aussi important. Ce manque d'eau a eu des conséquences graves sur la végétation, base des pâturages, tout comme il a entraîné en 1972-73 la quasi nullité des récoltes. En 1972, aucune espèce herbacée n'est parvenue à maturité tandis que la germination était très faible. Pour les espèces ligneuses, la feuillaison fut très tardive et la chute des feuilles précoce tandis que la biomasse fut très réduite. La floraison fut faible et tardive et la fructification fort rare. Cet ensemble de phénomènes priva en grande partie les éleveurs de leurs pâturages traditionnels, tant herbacés qu'aériens. Cette situation fut aggravée par une forte mortalité des individus ligneux. Plus de la moitié des Acacia senegalensis périssaient en 1972-73 tandis que 20 % des Balanites aegyptiaca mouraient sur les dunes du Karakoro. La liste pourrait être allongée. Cette mortalité a affecté deux catégories d'individus : les arbres les plus âgés et les arbres les plus jeunes.

Les conséquences botaniques de cette sécheresse ne sont pas seulement immédiates, mais elles se feront encore sentir longtemps. Une partie de la strate ligneuse est morte et il faudra de nombreux hivernages « corrects » pour qu'elle puisse se reconstituer. Il en va de même de la strate herbacée qui se trouve d'autant plus agressée que les arbres sont moins nombreux pour la protéger du rayonnement solaire, du ruissellement et de la déflation. En 1974, malgré une bonne pluviométrie, il était, en de nombreux endroits, aisé de constater l'absence totale de végétation herbacée : l'absence de fructification n'avait pas permis la reconstitution du stock de graines, mais la déflation et le ruissellement avaient aussi entraîné les graines restantes et ceci, surtout sur les marges de l'Aftout de Mbout. Il ne semble pas que ce soit l'année 72 qui ait eu le rôle le plus grave sur la végétation. Mais c'est la succession d'années sèches qui a éliminé le stock de graines et qui a fait baisser le niveau des nappes alluviales où s'alimente la majorité des individus ligneux.

Ainsi en 1972-73, les pâturages tant herbacés que ligneux ont-ils été très maigres et ne pouvaient se reconstituer correctement en 1974. C'est de cette absence de nourriture que les animaux et les hommes ont surtout souffert. Car il faut souligner que, dans ce milieu qui ne connaît pas de nappes phréatiques fossiles ou profondes, on n'est jamais mort de soif. Le niveau des nappes alluviales avait profondément baissé et leur débit s'était réduit, mais de l'eau restait disponible. C'est en fonction de leurs modes d'utilisation des maigres ressources végétales et hydriques que les éleveurs ont su ou non s'adapter à la période de sécheresse.

2. Les conséquences humaines et économiques de la sécheresse récente 1972-73. Au cours des trente années précédant la crise, la population du centre-sud mauritanien a crû d'environ 60 %. Le cheptel lui aussi s'est développé rapidement en raison de la forte augmentation des bovins (plus de 70 % de croissance). Dans le même temps, les superficies cultivées ont énormément augmenté sous l'impact de la croissance démographique, mais aussi de l'introduction vers le nord des cultures de niarwal par les Foulbé diéri, qui mirent en valeur des zones jamais cultivées du temps du peuplement exclusivement maure.

Tout semble avoir concouru à accentuer les déséquilibres entre potentialités d'un milieu fragile aux marges du domaine aride et niveau d'exploitation par les populations.

a) Les pertes. Alors que les récoltes étaient quasiment nulles en 1972 et en 1973, tant pour les cultures sèches que pour celles de décrue, le cheptel payait un lourd tribut à la sécheresse. Dès la fin 1971, les services de l'élevage mauritanien estimaient les pertes à 40 % pour les bovins et 35 % pour les ovins-caprins pour l'ensemble du territoire national. Fin 1972, ces pourcentages étaient portés aux alentours de 75 % pour s'accroître encore en 1973. Pourtant, déjà, les services de l'élevage reconnaissaient des différences régionales : si pour la seule saison sèche 1972-1973, le

cheptel bovin de la région de Rosso était amputé de 90 %, tout comme celle d'Aleg, la région du Gorgol perdait, elle, 60 % de son effectif et celle de Kiffa-Sélibabi seulement 40 %.

Les variations dans la rigueur de la sécheresse ne peuvent être rendues responsables de ces disparités. Ainsi le Gorgol et la région de Kiffa ont connu des déficits et des répartitions de pluies à peu près identiques alors que la seconde région connaissait des pertes inférieures de plus de 20 % à celles de la première. Il est alors intéressant d'estimer les pertes en animaux en fonction des groupes socio-ethniques.

Parmi les gens ayant perdu plus de 60 % de leur cheptel bovin et plus de 40 à 60 % des ovins-caprins, on trouve des groupes aussi différents que des Maure, des Toucouleur, des Sarakholé et des Peul. On les rencontre sur l'intégralité du territoire étudié. Pour la majorité des Foulabé et une grande partie des Foulbé walo, les troupeaux n'ont été amputés que de 20 à 30 %.

Si pour l'ensemble de ces populations, toutes musulmanes, la crise est apparue comme une volonté d'Allah, les réactions face à cette catastrophe ont été divergentes. Pour l'ensemble des sédentaires, noirs comme arabisés, un sentiment d'impuissance totale a dominé. Par contre, les éleveurs maure et peul ont tenté de réagir, avec plus ou moins de bonheur, la sécheresse étant pour eux un élément normal du cycle de vie où récompenses et châtiments alternent.

Sans que l'on puisse disposer de rapports médicaux sur les conséquences biologiques humaines de la sécheresse, on peut affirmer sa gravité. Des enfants de 7 à 12 ans n'ont connu aucun développement physiologique entre 1971 et 1974. Ils se trouvaient pourtant chez des groupes privilégiés, les Foulabé, ayant toujours disposé de lait durant ces années. Quant à la mortalité, elle a fortement augmenté. Cependant, dans ce centre-sud mauritanien, la sécheresse semble avoir fait disparaître les épidémies de choléra qui sévirent en 1971 par exemple, mais elle accentua sous-nutrition et malnutrition. Dans la plupart des campements maure, il n'y avait plus, durant la saison sèche 1973, ni céréale ni lait. Il en allait de même chez nombre de Foulbé diéri. Pour les Foulabé, s'ils ne disposaient d'aucune céréale, ils pouvaient continuer à consommer du lait. Cette situation fut aggravée par la forte augmentation du prix des céréales sur le marché local. De 45 F CFA le kilo en 1971, le riz passait en décembre 1972 à 100 F et il était très difficile d'en trouver. Dans le même temps, les cours du bétail s'effondraient : en février 1973, une vache et son veau furent vendus à 1 500 F CFA près de Bakel.

b) L'aide. Il ne restait plus, aux groupes les plus atteints, qu'à tenter d'obtenir une aide de l'administration. Dès 1972, le gouvernement grâce à l'aide internationale procédait en brousse, à des distributions de sorgho et de riz. Cependant le soin de répartir des vivres fut laissé aux préfets et de nombreux abus se développèrent. Les injustices dans les distributions entraînèrent même des mouvements de protestation tant sur le Karakoro qu'au Guidimakha. Le sorgho américain « not to be sold » fut fréquemment vendu par les commerçants maure. En 1973, le système fut nettement amélioré par l'intervention de l'armée qui fut chargée du transport et de l'organisation de la répartition. Le gaspillage fut réduit ainsi que les inégalités. Aucun projet autre que cette aide gratuite ne fut mis en place. Seuls, les impôts furent supprimés pour une période de cinq ans et un accord devait permettre aux troupeaux mauritaniens de transhumer vers le Sénégal, lui aussi très touché par la sécheresse dans sa partie septentrionale. Au total, on tenta seulement d'éviter une catastrophe démographique trop grande, mais aucun plan d'adaptation ne fut réellement mis sur pied.

B. LES RÉACTIONS DES DIFFÉRENTS GROUPES : STRATÉGIES DIFFÉRENCIÉES FACE A LA SÉCHERESSE

En 1973, les villes commerciales et administratives du fleuve et du centre-sud mauritanien avaient changé d'aspect. Aux cases anciennes, de nombreuses constructions nouvelles, temporaires ou définitives étaient ajoutées. Les grandes pistes étaient jalonnées de constructions se donnant l'apparence de petits points de commerce. Les carrefours, les petits centres commerciaux avaient multiplié leur population. Par contre, de nombreux villages étaient vidés d'une grande partie de leur population et de nombreux campements maure avaient quitté l'isolement de la brousse pour s'installer à proximité des voies de communication ou des centres administratifs. Un brassage important de la population avait lieu.

1. La fuite de nombreuses populations. Aucun document statistique ne permet d'évaluer l'ampleur des mouvements de populations maure et sédentaires du centre-sud mauritanien. Il était toutefois aisé de constater que la forte croissance des villes était d'abord le fait de populations maure. Ces mouvements concernaient à la fois des populations d'origine servile abandonnées de leurs anciens maîtres et fuyant la terre improductive et des populations guerrières et maraboutiques recherchant des revenus monétaires en ville ou l'aide de l'administration ou de quelque grand commerçant.

Dans le même temps, des groupes pastoraux maure adoptaient deux attitudes : la fixation sur les lieux de transhumance traditionnelle de saison sèche, avec tentative de développement des cultures, le départ massif et lointain vers l'eau du fleuve ou le Sénégal et le Mali d'autre part. Ceux qui ont adopté des transhumances de conjoncture sont des groupes plus puissants, mieux organisés et plus riches que les groupes qui se sont fixés. Leurs mouvements furent conditionnés par la recherche de pâturage sur des lieux abandonnés par les pasteurs noirs, dans le Ferlo sénégalais par exemple.

2. L'importance des mouvements exceptionnels chez les éleveurs-cultivateurs noirs. Les modifications des parcours, ou tout simplement la mise en mouvement des troupeaux jusqu'alors « fixés » (cf. supra) fut la règle quasi générale chez les éleveurs peul et foulabé; c'est ce qu'indique le tableau III¹¹.

	Mouvements vers les villes	Fixation sur instal- lation d'hivernage	Nouveaux mouve- ments de transhumance	Pas de modification
Peul diéri	7	37	20	36
Peul walo	4	24	68	4
Foulabé	4	22	36	38

Tableau III.— Les modifications apportées aux mouvements « traditionnels » en pourcentage de bovins.

^{11.} Enquêtes familiales 1971-1974. HERVOUET, J.P., Op. cit., 1975.

Chez tous ces éleveurs, 65 % du cheptel transhume durant la saison sèche 1972-73. Il faut alors distinguer quatre attitudes face à la crise climatique : l'absence de modification de l'attitude « normale », la fixation sur les lieux d'implantation d'hivernage, la migration exceptionnelle vers la ville et, enfin, des mouvements vers la brousse.

Chaque catégorie se retrouve chez chacun des groupes éleveurs, mais en proportions variables, tandis que ces attitudes prennent une signification différente en fonction du contexte socio-pastoral ethnique.

La fixation sur les lieux d'installation d'hivernage est la caractéristique, chez tous, des groupes familiaux pauvres en main-d'œuvre et en bétail : cette attitude est celle de groupes incapables de trouver une réponse efficace aux conditions nouvelles créées par la climatologie.

Il en va de même des mouvements exceptionnels vers les villes, lieux de distribution privilégiés de vivres de secours.

Les cas de non modification de l'attitude traditionnelle ont des significations différentes suivant les groupes. En effet, rares sont les Foulbé walo qui n'ont pas cherché une stratégie nouvelle d'adaptation. Par contre, les chiffres concernant les Foulbé diéri et les Foulabé semblent comparables. Mais les groupes familiaux Foulbé diéri n'ayant pas modifié leur attitude ne possèdent traditionnellement qu'une mobilité très réduite autour d'un point d'eau fixe. Par contre, les Foulabé concernés représentent des groupes effectuant chaque année de longues transhumances précoces vers le sud et le sud-est.

Il peut sembler que les Foulbé walo sont plus dynamiques que les Foulabé face à une crise puisque 68 % de leurs troupeaux ont modifié leurs parcours contre 36 % des Foulabé. Mais en période normale, la mobilité Foulbé walo est très faible alors qu'elle est élevée chez les Foulabé. De nombreux groupes, chez ces derniers, n'ont pas eu à modifier leur attitude puisque transhumant habituellement loin au sud, vers les zones soudaniennes du Mali et du Sénégal oriental.

D'autre part, si la majorité des mouvements exceptionnels Foulbé walo et Foulabé se sont effectués vers des brousses libres où pouvaient se rencontrer un équilibre herbe-eau — c'est-à-dire vers le sud-est —, la plus grande part des mouvements exceptionnels Foulbé diéri s'est effectuée en direction de villages sédentaires du Guidimakha ou des gros points d'eau de l'Aftout.

Ainsi, sauf pour les groupes les plus faibles, les mouvements mis en place par les Foulabé et les Foulbé walo traduisent une tentative d'adaptation visant à sauver le troupeau, tandis que chez les Foulbé diéri, il semble qu'il s'agissait d'abord d'assurer l'alimentation des hommes, les distributions de vivres s'étant faites prioritairement dans les centres administratifs, les villages sédentaires et autour des points d'eau importants. Il n'y a d'ailleurs que chez ces derniers que l'ensemble de la population a accompagné le cheptel, Foulbé walo et Foulabé confiant l'entretien du bétail aux jeunes tandis que vieux et enfants demeuraient au village ou allaient s'installer à proximité d'un centre administratif ou d'un gros village afin de tenter de profiter des distributions de vivres. Cette dissociation du groupe familial permit de garantir à la fois les intérêts des animaux et ceux des hommes.

3. Attitudes pastorales et adaptations. Les réactions face à la crise ont été ainsi fort différentes et se traduisent nettement au niveau de la perte en animaux, où seuls Foulabé et Foulbé walo ont réussi leur adaptation pastorale. Des Maure, des Haratin et des sédentaires ont « abandonné » leur

genre de vie traditionnel pour se mettre dans la dépendance totale soit de l'administration, soit de riches commerçants, tandis que les Peul, avec des fortunes très diverses, ont tenté, sauf exception, de surmonter la crise. Les causes de ces comportements différenciés ne pouvant être recherchées dans les conditions écologiques, il est nécessaire de poser la question des bases de la flexibilité des sociétés face à une crise, en continuant à se référer aux sociétés ici étudiées, sans se préoccuper des sociétés sédentaires cultivatrices dans lesquelles nous inclurons les Haratin.

Le premier phénomène marquant a été l'incapacité de la société maure dans son ensemble à perpétuer son élevage. Or, c'est cette société qui théoriquement possédait le meilleur contrôle politique des espaces pastoraux. Mais depuis la colonisation, l'évolution sociale, politique et économique a été rapide. Libération de nouveaux captifs se trouvant coupés de la société purement pastorale – même s'ils paient un tribut – et évolution rapide vers une société «monétarisée» par le biais du commerce et de l'artisanat qui implique des migrations de travail. Privés de la maind'oeuvre servile pour les travaux pastoraux, de nombreux groupes tributaires ont commencé à associer l'agriculture à leur élevage. Cette triple évolution a eu pour première conséquence la réduction dans des proportions considérables de l'encadrement du troupeau. C'est le manque de main-d'oeuvre qui a empêché la transhumance et qui a entraîné un mauvais entretien du cheptel lorsqu'elle a existé. Telle est la cause des pertes catastrophiques subjes par le cheptel maure : l'évolution socio-économique de la société maure des quarante dernières années s'est faite constamment au détriment de l'élevage. Le mode d'exploitation de l'espace, par manque de main-d'oeuvre d'une part et par séparation sociale entre élevage et agriculture d'autre part, a contraint la société maure à passer du nomadisme à un semi-sédentarisme étriqué où les intérêts de l'animal sont sacrifiés : les transhumances de saison sèche se font d'abord en direction des lieux de production céréalière et non vers les pâturages les plus satisfaisants. Comme les cultures sont des cultures d'oued, les récoltes sont tardives et le troupeau, par manque de main-d'oeuvre ne peut partir qu'en saison chaude vers les pâturages méridionaux, c'est-à-dire lorsque les mares sont asséchées.

Les pertes subies par la société maure trouvent leur origine dans des problèmes d'adaptation à des situations nouvelles que la sécheresse n'a fait que révéler avec gravité.

Le cas des Foulbé diéri est différent; les pertes ont été également lourdes, 80 % de leur cheptel, mais pour des raisons autres que pour le cheptel maure. Ils ont vendu une partie importante de leur troupeau pour acheter du grain, ce que traditionnellement ils acquièrent par troc avec du lait. D'autre part, privés d'un accès généralisé aux points d'eau contrôlés par les Maure, leurs possibilités de transhumance sont très réduites et rares sont ceux qui ont pu s'échapper du « piège » que constitue pour eux l'Aftout où, s'ils ont trouvé des pâturages neufs vers 1940, ils n'ont pas de contrôle de l'espace en raison même de la puissance maure.

Les Foulabé et les Foulbé walo ont peu perdu comparativement à l'ensemble des populations mauritaniennes. Des transhumances normales et fréquentes pour les premiers, une dissémination depuis le fleuve jusqu'au Karakoro et en Aftout pour les seconds leur permettent une bonne connaissance du milieu écologique et humain. Ces semi-sédentaires ont emmené leurs troupeaux sur des pâturages que la rareté de l'eau a préservés de la surexploitation. Ces deux groupes se caractérisent par des modes de vie semi-sédentaires, par la pratique d'une agriculture et par des structures sociales larges. C'est ce dernier facteur qui semble avoir été déterminant dans la réaction à la sécheresse. L'absence de division de travail en « classes sociales », la présence d'une main-d'œuvre nombreuse ont permis une grande souplesse du système d'exploitation de la nature en mobilisant des énergies pour l'entretien du cheptel à un moment où l'agriculture laissait de nombreux bras vacants. Seules les familles n'ayant pas pu ajuster leur production aux conditions

particulières ont beaucoup souffert. C'est le cas des petites familles pauvres en bétail et en maind'œuvre qui n'ont pu survivre que grâce à l'entraide lignagère. Enfin, Foulabé et Foulbé walo ont bien surmonté la crise pour la raison suivante : leur indépendance politique vis-à-vis d'autres groupes leur a laissé toute liberté pour interpréter le milieu suivant leurs choix de civilisation.

Ces réactions très différentes face à la crise ont profondément modifié la répartition du cheptel dans le centre-sud mauritanien. Si les Maure, malgré leurs pertes, demeurent les tenants de l'élevage ovin-caprin, les Peul s'affirment comme les seuls éleveurs de bovins capables de s'adapter à une situation de crise. Ils possédaient à la fin de 1973 plus de 80 % du cheptel bovin régional. Spatialement, on a assisté à un glissement vers le sud et l'est de l'élevage bovin. Ce sont les zones où vivent les Foulbé walo et les Foulabé qui connaissent en 1973 les plus fortes densités. En revanche, les zones peuplées en majorité de sédentaires, les domaines maure ne possèdent plus que de rares troupeaux.

Ainsi trois critères ont déterminé une bonne survie du cheptel :

- l'indépendance politique et le contrôle de l'espace ;
- une organisation sociale suffisamment large, permettant une division du travail au sein du groupe de base en disposant d'une main-d'œuvre abondante;
- enfin la possibilité de transhumance vers des zones « libres ».

Il faut ajouter à ces trois critères de base, un autre facteur qui semble dépendre en partie de la disponibilité en main-d'œuvre : l'encadrement du troupeau. En effet, de nombreux Maure ont migré en 1972-73 vers les pâturages à andropogonées de la zone soudanienne. Mais le dilettantisme des bergers, soit par habitude, soit par impossibilité technique de se comporter autrement, n'a pas permis une bonne survie du cheptel au contraire de ce qui se passait chez les Foulabé par exemple 12.

C. LA SITUATION EN 1974

Que ce soit sous les seules influences climatologiques ou en raison de la désertification anthropique, le capital écologique du centre-sud mauritanien a été profondément entamé. De nombreux pâturages ne se sont pas reconstitués en 1974 et les nombreuses fixations de population à proximité des voies de communication et des centres déjà existants ont entraîné des déboisements abusifs. Il faudrait une enquête botanique sérieuse pour pouvoir estimer les pertes. 3,5 % des éleveurs peul se sont fixés près des centres administratifs. Ils ne possédaient avant la crise que 2 % du cheptel peul. Mais les Maure et les sédentaires qui ont agi de même sont beaucoup plus nombreux, sans que l'on puisse les chiffrer avec un minimum de certitude. 12 % des Peul possédant 17 % du cheptel ne sont pas revenus à leur point de départ en 1974, mais sont demeurés en brousse, plus au sud-est, pour perpétuer leur civilisation pastorale. Ces chiffres sont significatifs. Seuls les plus pauvres et les familles les plus réduites ont dû demander la « protection » des pouvoirs en place. Les autres ont tenté de réagir. Parmi les réactions, dès 1974, on notait une augmentation forte des superficies cultivées par les éleveurs-agriculteurs. Le but de cette attitude est double : produire des céréales en quantité suffisante dans un contexte de montée des prix, mais surtout permettre une reconstitution rapide du cheptel en évitant les ventes d'animaux. Cette attitude se retrouve jusque chez les Foulbé diéri de l'Aftout qui ont commencé à obtenir des

^{12.} HERVOUET, J.P. « L'attitude du pasteur et la désertification ». Notes Africaines, nº 140, 1973, p. 99-101.

terres d'oued. La crise a ainsi modifié les rapports entre Peul et Maure puissants. Ces derniers ont vu leur système de production en mutation s'écrouler totalement avec la fuite vers les villes aussi bien des Haratin que des jeunes Beïdane. Il leur devient impossible de bien contrôler l'espace et surtout d'y continuer la production aussi bien céréalière qu'animale, par manque de main-d'œuvre. Les Foulbé diéri profitent, moyennant rétribution légère aux « maîtres de la terre », de cette situation qui leur permettra peut-être d'asseoir un nouveau type de contrôle de l'espace, qui jusqu'alors leur faisait défaut.

Les Peul deviennent dans ce Sahel mauritanien les seuls éleveurs cultivateurs aptes à mettre le milieu en valeur. La société maure, coupée de ses traditions, est plus que jamais dépendante de la ville et de l'administration centrale, avec l'absolue nécessité qu'ont les campements, pour survivre, d'un flux monétaire d'origine urbaine.

CONCLUSION

Dans le contexte général du Sahel et plus particulièrement dans celui du Sahel du centre mauritanien, quelques constatations sont à effectuer à l'issue d'une grave crise climatique.

- seuls des groupes agro-pastoraux portant au bétail un intérêt autre que purement économique ont résisté à la période de sécheresse ;
- seuls les groupes qui sont partis en transhumance vers des zones non surchargées et qui ont pratiqué un encadrement strict du troupeau, au détriment du bien-être temporaire des bergers, ont connu des pertes relativement faibles.

La deuxième observation implique la nécessité de pouvoir disposer d'une main-d'œuvre suffisante, donc de structures d'organisation adéquates. La société sédentaire, avec la désaffection des jeunes pour les activités pastorales, ne peut pas résister; pas plus que la société maure, orientée vers la spéculation et la monétarisation et en proie à des transformations de structures sociales la privant de sa main-d'œuvre servile. C'est dire que les causes des lourdes pertes subies par ces groupes ne sont pas entièrement à rechercher dans la sécheresse en soi, mais dans les facteurs d'évolution de la société. Deux éléments liés semblent être la base des mutations : l'introduction par l'administration française des nouvelles valeurs telle la liberté individuelle d'une part, et la monétarisation d'autre part, qui ont orienté la société maure vers la spéculation et rendaient les villes plus attrayantes pour les jeunes.

Ces mutations, modifiant les rapports des forces productives n'ont pas été accompagnées chez ces groupes fort touchés de modifications profondes des systèmes de comportement de base : la crise climatique n'a fait que révéler les lézardes, les faiblesses et les contradictions de sociétés en crise, à mi-chemin entre un système traditionnel usé et un monde monétarisé en gestation.

Par contre, la conservation du comportement traditionnel face aux crises a permis aux Foulabé et aux Foulbé walo de s'adapter grâce à la souplesse de leur système de production agropastoral. Cependant, cette réussite dans l'adaptation à la crise a sans doute pu se faire grâce au contexte géographique particulier du centre-sud mauritanien. Ailleurs, les résultats auraient peutêtre été différents, bien que la flexibilité des systèmes de production et l'acceptation d'une forte discipline d'élevage soit, où que ce soit, garantes d'un certain succès. Foulabé et Foulbé walo, dans l'ensemble du contexte mauritanien, et malgré l'extrême rigueur de la sécheresse — qui fait partie de la « normalité » sahélienne —, ont profité de la densité élevée des petits points d'eau disséminés le long des talwegs. Ils ont pu, aussi, s'échapper vers le sud-est dans des zones sous-exploitées en période « normale ». Ceci dans un monde qui, en dehors de l'influence du gouvernement et d'un début de monétarisation est demeuré « traditionnel ». Ils ont donc pu réagir par une attitude « traditionnelle » courante dans le monde des éleveurs de l'Afrique sahélienne, qui consiste à décharger les zones trop densément exploitées — voire surexploitées — sur des régions peu ou pas utilisées. Il semble bien, malgré les lacunes de nos connaissances, que la même attitude avait prévalu en 1913 et en 1941-42. Les éleveurs du centre-sud mauritanien avaient réagi de la même manière en 1968. Cependant, l'augmentation des densités, tant humaines qu'animales, l'extension des cultures, la dégradation des potentiels agrostologiques, posent le problème de la possibilité du maintien d'une telle attitude : trouver des terres « libres », tant agricoles que pastorales, sera de plus en plus difficile, d'autant plus que, sous l'influence de la dégradation des termes de l'échange entre produits animaux et céréaliers, les éleveurs du centre-sud mauritanien développent tous leur agriculture.

On ne peut conclure que d'une manière pessimiste ou pour le moins négative quant à l'avenir de l'élevage sahélien mauritanien, malgré de beaux exemples de réussites traditionnelles. Rien n'est prêt pour modifier l'économie et la société ; seul l'encadrement administratif et vétérinaire se développe réellement, et ce n'est pas la mise en place d'un ranch à 30 km de Kaëdi, proche de l'abattoir frigorifique, qui modifiera la condition sahélienne des éleveurs locaux. Si l'on prévoit des aménagements agricoles, c'est uniquement sur le fleuve Sénégal et le bas Gorgol, c'est-à-dire relativement loin des zones où demeurent les éleveurs, ceux sur lesquels on peut s'appuyer pour développer un élevage autre que celui du ranching ou d'une embouche capitaliste ne touchant qu'un nombre limité de producteurs. Une association stricte entre un pays naisseur, sec, et une zone d'embouche semi-irriguée, permettrait peut-être d'améliorer les revenus des éleveurs, mais sans doute pas d'éviter une catastrophe encore plus grave en cas de nouvelle ne permettrait crise climatique. Cette embouche, ne pouvant se faire que sur le fleuve, pour des raisons d'hydraulique, risquerait d'attirer plus d'éleveurs que les réserves agrostologiques ne peuvent en entretenir. Ceci pourrait, d'autre part, amoindrir la discipline austère que s'imposent les éleveurs en période de crise ou simplement en saison sèche. Dans l'état actuel des techniques, l'éleveur ne peut raisonnablement réduire son troupeau. Mais cette attitude rentable et obligatoire au niveau du groupe de base pour la survie d'un genre de vie, pose le problème de la perpétuation de cette civilisation au niveau collectif et à moyen terme. Il faut suffisamment d'animaux pour surmonter une crise en restant éleveur, mais la multiplication des têtes, alliée à la réduction des espaces de délestage, amènera rapidement à une régression des potentialités pastorales, donc à l'impossibilité pour l'élevage de type transhumant de se perpétuer. Or l'élevage sédentaire de type traditionnel est incapable de surmonter une crise, tout comme les systèmes semi-sédentaires de l'Aftout ; un élevage de type moderne ne ferait vivre que peu d'individus et condamnerait une civilisation. Le niveau constant de l'exploitation humaine dans des contextes extensifs conduit à des déséquilibres croissants avec les ressources naturelles. Certains éleveurs ont déjà constaté la limite des ressources naturelles et ont mis en défens des zones de pâturages réservées pour la fin de la saison sèche : c'est le cas du groupement Foulabé de Samba Ngoma, à Tektatk, une passe du sud de l'Assaba. Mais ce groupement continue à envoyer ses animaux en transhumance vers le Mali et le Sénégal oriental. Il indique déjà une voie : celle d'un contrôle strict de l'espace et de son utilisation que certains éleveurs appliquent en saison sèche, en se comportant comme de véritables protecteurs du potentiel écologique. Lors des saisons les plus rudes, les éleveurs qui fuient les trop fortes concentrations autour des points d'eau où l'abreuvement est facile, s'imposent eux-mêmes une discipline mais celle-ci se relâche en hivernage.

Le problème aujourd'hui semble être plus celui de la préservation de l'avenir que celui d'un développement immédiat bien aléatoire dans les conditions techniques et surtout économiques actuelles. Il apparaît indispensable d'empêcher toute nouvelle dégradation du potentiel agropastoral afin de ne pas créer une situation irréversible, rendant vaine toute tentative ultérieure de développement.

Une action d'information et d'encadrement est nécessaire pour éviter de compromettre l'avenir. Elle devrait organiser des rotations strictes entre pâturages d'hivernage et pâturages de saison sèche, permettre une régénération des zones les plus dégradées, c'est-à-dire améliorer le potentiel agro-pastoral. Elle impose une organisation où l'intérêt collectif et à moyen et à long terme passe avant l'intérêt particulier et immédiat, nécessitant une planification de l'utilisation de l'espace. Les techniques actuellement disponibles, à base de reconnaissances et d'information radio-téléphoniques, sont aptes à fournir les bases d'une telle organisation. Quant aux modalités pratiques — et essentielles — d'intégration des éleveurs-cultivateurs d'un champ géographique dans un tel système, elles sont du ressort du politique et des choix idéologiques nationaux dans lesquels je n'ai pas à intervenir : tout dépend des options que l'on prend pour l'avenir.

La mise en valeur et l'organisation du centre-sud mauritanien ne dépendent pas d'une simple volonté régionale, mais de choix gouvernementaux pouvant eux-mêmes être soumis à une politique générale ouest-africaine, notamment au niveau des prix des produits animaux. Enfin, le développement de l'élevage n'est pas seulement conditionné par l'attitude des éleveurs, mais aussi par le contrôle général de l'utilisation de l'espace par quelque groupe que ce soit, notamment par les agriculteurs.

JEAN-PIERRE HERVOUET

TABLE DES FIGURES

1. Rapport herbe-eau en saison sèche	67
2. Aires d'accueil des Peul	71
3. Zones d'accueil des troupeaux en saison sèche	
4. Les sécheresses depuis 1935	76
LISTE DES TABLEAUX	
I. Accroissement des populations par ethnies	69
II. Distances parcourues par le cheptel suivant les groupes	78
III. Les modifications apportées aux mouvements « traditionnels » en pourcentage de bovins	81
TABLE DES MATIERES	
Résumé en français et en anglais	68
.— Un pays aux limites de ses possibilités	68
A. Les hommes	68
B. Les stratégies d'utilisation de l'espace sahélien	72
II.— Stratégies d'adaptation à la sécheresse	77
A, Les sécheresses	77
B. Les réactions des différents groupes : stratégies différenciées face à la sécheresse	81
C. La situation en 1974	84